

Académies de Rouen et Caen : menace de fusion ? : Fédération Syndicale Unitaire

En ne remplaçant pas la rectrice de Rouen, limogée début juillet, et en confiant au recteur de Caen, recteur de région académique, les compétences de recteur de l'académie de Rouen, le ministère réactive le sujet ô combien controversé des fusions d'académies. Pour la FSU, c'est clair, le modèle académique doit être défendu, l'organisation administrative du ministère de l'éducation nationale aussi.

La FSU avait, dès le mois de juillet, fait part de son inquiétude qu'aucun recteur ne soit nommé à Rouen. Le ministère s'était voulu « rassurant » par quelques formules dilatoires pour toute réponse. Il s'est résolu à dévoiler aux organisations syndicales ses intentions d'expérimenter un seul recteur, celui de la région académique, pour les deux académies normandes. En outre, il annonce qu'un bilan de la mise en place des régions académiques sera fait.

Pour la FSU, dont l'action avait été déterminante pour que les académies ne soient pas fusionnées à l'occasion de la réforme territoriale qui a accouché des grandes régions, les arguments avancés il y a deux ans sont toujours d'actualité. Certes, il importe d'unifier la parole de l'Etat face aux Régions au niveau déconcentré : les régions académiques telles que prévues aujourd'hui peuvent répondre à cet enjeu. Mais le système scolaire, parce qu'il doit répondre à tous les besoins de proximité, notamment par un maillage dense d'écoles et d'établissements du second degré, nécessite à la fois une administration et un pilotage au plus près du lieu d'exécution concret de l'acte éducatif et d'enseignement. Cela implique une compréhension fine des besoins sociaux en matière d'éducation, au plus près des réalités de terrain, et une gestion des personnels et des moyens qui soit adaptée aux nécessités qui en découlent. C'est pour cette raison que le maintien de la carte des académies est un enjeu central : une des conditions nécessaires est la proximité !

Il faut donc refuser toute approche technocratique en la matière et toute logique d'affaiblissement des capacités d'administration et de gestion de l'éducation nationale pour répondre aux dogmes de l'austérité. L'une comme l'autre dégraderait la qualité du service public comme les conditions de travail des personnels.

La FSU saura mobiliser pour défendre le modèle académique et les académies chaque fois que celles-ci seraient menacées.

Pour la FSU, un recteur ou une rectrice doit être nommé-e à Rouen.